61e ANNEE. — N° 116 MERCREDI 5 OCTOBRE 1921.

10 c. **Journal du Lot** 10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— d° —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Allemagne prépare sa banqueroute. Les vainqueurs vont-ils rester impassibles devant cette formidable escroquerie ? — M. Doumer et la situation financière. — La S. D. N. et la Haute-Silésie. — Le conflit Turco-Grec.

Aux insouciants qui veulent ignorer les difficultés de demain, on peut recommander les lignes suivantes de l'envoyé spécial du *Temps* en Allemagne. On ne saurait les lire avec trop d'attention :

Actuellement l'Allemagne se relève, rapidement, l'étoile des Soviets pâlit, les socialistes majoritaires renient les révolutionnaires et demandent à entrer dans la grande coalition, on reprend confiance. La situation diplomatique de l'Allemagne s'améliore, les divergences de vues des alliés ont réveillé bien des espérances. Alors les points de vue changent...

Mais quant à la France, les dispositions ne changent pas, malheureusement. Contre nous c'est la campagne de calomnies et de mensonges, l'hostilité systématique, l'exaspération de la propagande nationaliste et de la propagande communiste s'associant pour combattre « l'impérialisme français ». Je n'étais plus venu ici depuis neuf mois, je suis frappé de cette progression impressionnante de la haine contre la France. Un étudiant m'a dit, les yeux brillants, la voix rauque : « Nous cultivons cette haine sacrée parce qu'elle assurera notre résurrection ! » Les politiciens allemands continuent à affirmer qu'ils désirent une entente avec les démocraties occidentales pour associer vainqueurs et vaincus au relèvement de l'Europe. Il y a bientôt trois ans qu'on préconise cette collaboration fraternelle. Résultats : l'Allemagne a préparé sa banqueroute pour se déclarer ensuite insolvable, et l'immense majorité des Allemands espère la ruine de la France épuisée et isolée et n'a qu'une idée, se venger et anéantir le « honteux traité de Versailles ». Au mois d'août 1920, le député bavarois démocrate Hohmann m'avait déclaré à Munich : « Nous devons accepter loyalement l'exécution du traité de paix et chercher seulement à obtenir de nos anciens ennemis les *adoucissements compatibles avec leurs intérêts.* » C'était alors la consigne scrupuleusement observée. Aujourd'hui, à Munich, à Berlin, les ministres, les députés de tous les partis répètent en chœur : « Nous marchons à la banqueroute, vous ne toucherez plus rien ! » Mais l'Allemagne industrielle et commerciale jouit d'une prospérité inouïe. Elle est de nouveau en pleine action sur tous les marchés du monde...

Ainsi, la ruine nous menace en 1921 comme en 1914, après Charleroi, parce que l'Allemagne prépare savamment sa faillite frauduleuse, tout en travaillant activement à une formidable offensive économique.

La Prusse ne veut pas payer. Elle accroît son déficit à plaisir, tandis que ses entreprises industrielles progressent d'une façon inouïe.

En dépit de savantes dissimulations, les grandes sociétés distribuent des dividendes dépassant 50 0/0. Avec ces profits, les actionnaires accaparent, dans les pays européens qui ont un change avantageux pour eux et même en Italie, mines, usines et industries.

Dans le même temps, les dirigeants de Berlin actionnent la presse à billets et précipitent tous les jours un peu plus la chute du mark.

La faillite est inévitable. Quand les vainqueurs voudront exiger les versements promis, les boches montreront leurs coffres vides : l'actif aura passé la frontière. Nous renvoyant aux promesses de Lloyd George, les vaincus nous diront : « nous devons payer dans la mesure de nos moyens », or nous n'avons plus rien !...

Le tour sera joué.

Que pareille manœuvre criminelle provoque alors, à l'intérieur de l'Allemagne, quelques secousses violentes, il se peut ; mais les victimes, les *petits*, seront vite réduits à l'impuissance par la force. Les *gros* auront mis leur fortune en sécurité à l'extérieur. Quant à l'Etat, débarrassé de ses dettes, il reprendra, d'un cœur léger, sa marche vers une ascension certaine. Le mark remontera rapidement ce pendant que le franc perdra des points nouveaux.

Ainsi, les Boches auront gagné la guerre par une offensive économique dont les Alliés paraissent ne pas s'émouvoir outre mesure.

Est-ce pour enregister ce lamentable résultat, qui marquerait notre ruine, qu'un million et demi de français se sont fait tuer ?...

Les vainqueurs vont-ils rester inactifs devant la cynique organisation de la plus monstrueuse des banqueroutes frauduleuses ?...

Le traité de Versailles nous laisse impuissants, dit-on ; mais l'intérêt anglais n'est-il pas, ici, d'accord avec l'intérêt français pour une intervention commune énergique ?

⁂

L'*Ere Nouvelle* malmène quelque peu M. le Ministre des Finances. Notre confrère ne parle pas sans raison.

M. Paul Doumer, à Soissons, a fortement exhalé ses rancunes contre la « presse stipendiée » qui ne se pâme pas d'admiration devant son génie financier.

Personne ne conteste à M. Doumer de sérieuses qualités. Il est surtout un travailleur acharné, ce qui est déjà beaucoup pour un ministre. Mais cela ne suffit pas à constituer le génie et on peut, sans appartenir à une « presse stipendiée », dire et croire que le Ministre des finances actuel a déçu fortement ceux qui avaient fondé des espérances sur son arrivée au pouvoir.

M. Doumer avait promis des économies féroces ; il affirmait qu'il allait mettre de l'ordre dans le gâchis financier ; il garantissait que la gabegie avait vécu !

Hélas !...

Rien n'est changé,... si les choses ne sont pas pires ! En ce qui concerne les impôts, les contribuables n'ont pas même reçu leurs feuilles au début d'octobre 1921. Cela garantit des pertes indiscutables.

Le déficit s'aggrave et M. Doumer ne voit qu'une solution : doubler la taxe sur le chiffre d'affaires. De sorte que ce sont ceux qui, déjà, font loyalement leur devoir fiscal qui seraient « taxés » pour compenser les pertes dues aux fraudeurs !...

C'est sur le contribuable honnête que M. Doumer entend s'acharner. Il le pressurera jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Quant aux fraudeurs, aux profiteurs, aux dissimulateurs, ils peuvent en toute sérénité poursuivre leur besogne profitable.

Tous ceux qui ont volé, tripatouillé sont certains de l'impunité. Voyez l'affaire des mistelles,... et d'autres encore, dont on ne parle pas davantage !

Mieux vaudrait cependant prouver que la justice est égale pour tous, que de s'acharner après la « presse stipendiée » dont le seul tort est de réclamer cette élémentaire justice et des économies possibles,..... si on le veut !

⁂

De Genève on continue à affirmer que la décision de la S. D. N., en ce qui concerne la Haute-Silésie, serait rendue avant le 15 octobre.

On prétend même que le partage du pays se ferait selon une ligne de démarcation qui se rapprocherait des limites indiquées par le comte Sforza.

Peut-être sont-ce là des bruits tendancieux. Mais si les événements confirment les dépêches en question, la S. D. N. obtiendrait deux résultats fort appréciables :

Elle aurait rendu un verdict de justice et elle aurait singulièrement accru son prestige.

⁂

Les nouvelles du conflit grécoture se font rares.

On sait seulement que Constantin est rentré à Athènes et que l'accueil a été plutôt froid. En dépit des efforts des royalistes, la population a manifesté sa violente déception par un silence impressionnant.

De cela on peut conclure que les Hellènes ont compris la lourde faute commise en renvoyant le gouvernement de Venizelos qui avait relevé le pays. « Le peuple semble se réveiller et comprendre, écrit le journal socialiste *Rizospatis*, que les dirigeants actuels qui, juqu'à présent, ont gouverné sans contrôle ni conscience, vont avoir maintenant à traverser une période particulièrement difficile ».

Est-ce à dire que nous devions nous réjouir des déceptions qui menacent le peuple hellène ? Non, certes. La Grèce, trompée par Tino, le beau-frère de Guillaume, et par les germanophiles de son entourage, a commis une grosse erreur en ne s'en tenant pas aux sages conseils de prudence prodigués par la France.

Par la faute d'Athènes, la question du Proche-Orient est plus trouble que jamais. A moins que les puissances européennes interviennent dans le conflit — et elles ne le peuvent pas — la guerre actuelle se terminera par une paix de fortune entre Grecs et Kémalistes.

Que sera l'avenir, dans l'Asie-Mineure, après une pareille paix ?...

Par son ambition démesurée, Tino aura fait le malheur de son pays et il aura perpétué la lamentable situation des populations de la Turquie d'Asie qui vont rester sous la domination des musulmans. Ces derniers continueront à poursuivre l'anéantissement de la nation arménienne. Triste résultat qui ne saurait remplir d'orgueil les Anglais qui ont encouragé l'offensive hellène !

A. C.

M. Clemenceau a parlé

On attendait avec une certaine curiosité le discours de Sainte-Hermine. On pensait que l'ancien Président allait défendre son œuvre, et, peut-être, attaquer ses détracteurs.

On s'est trompé.

Indifférent aux attaques, M. Clemenceau a tenu, dit Auguste Gauvain, « le langage plein de dignité d'un homme d'Etat qui a victorieusement dirigé les affaires de son pays durant une crise unique dans l'histoire, qui ne se pose point en victime de l'ingratitude de ses concitoyens, n'aspire point à ressaisir le pouvoir, dédaigne les calomnies, et se soucie seulement de voir la Patrie bénéficier des immenses sacrifices de ses enfants. »

L'ancien Président a cependant indiqué quelle devait être, à son avis, l'attitude de nos dirigeants pour triompher des difficultés, hélas ! si nombreuses, qui assaillent notre pays. Le programme est ainsi résumé : « ni être dominé, ni dominer, vivre dans une paix de justice ou périr ».

On pourrait objecter que si cette idée directrice avait été défendue plus âprement à Versailles, la France aurait obtenu ce qui lui était dû.

M. Clemenceau avoue, en réalité, l'imperfection du traité de Versailles. Mais on ne saurait trop approuver son avis au sujet de la question financière, qui prime tout à l'heure actuelle :

« Une défaite financière, a dit l'ancien président du Conseil, aurait en ce moment pour nous les mêmes conséquences qu'une défaite des armes... Pour sauvegarder les droits de la France, à l'opinion publique la tâche de salut ! »

L'opinion publique n'a pas failli à sa tâche, mais les dirigeants ont-ils fait leur devoir ? Ont-ils supprimé les gaspillages, les gabegies de toutes sortes qui compromettent le relèvement du pays ?...

Et M. Clemenceau lui-même, après avoir gagné la guerre, n'eût-il pas été bien inspiré en laissant à d'autres le soin de faire un bon traité ?....

INFORMATIONS

La rentrée des Chambres

On se souvient que le Conseil des ministres a décidé récemment de convoquer les Chambres en session extraordinaire pour le 18 octobre.

Le décret de convocation a paru au « Journal officiel ».

Sur la tombe du soldat inconnu

La cérémonie célébrée à l'occasion de la remise par le général Pershing de la Médaille du Congrès américain — la plus haute distinction des Etats-Unis — sur la tombe du Soldat inconnu, a eu lieu dimanche, avec une ampleur et une solennité remarquables.

Des discours ont été prononcés par l'ambassadeur des Etats-Unis, le général Pershing, et M. Barthou.

Mort de l'ex-roi de Wurtemberg

L'ex-roi de Wurtemberg est décédé ce matin.

Contre la concurrence allemande

Le conseil des ministres belges a décidé, en principe, de déposer sur les bureaux de la Chambre et du Sénat un projet de loi de protection douanière contre les anciens pays ennemis à change déprécié.

Le projet s'inspirerait du système français. Il y aurait un tarif douanier général ou maximum et un tarif minimum pour les pays amis dont le change est au pair. Les industriels belges approuvent cette décision qui aura également des effets importants pour les exportations françaises en Belgique.

Autrichiens et Hongrois font parler la poudre

Une bande d'insurgés hongrois opérant une nouvelle incursion en territoire autrichien a franchi la frontière, sur la ligne du Saint-Gothard à Fehring. Elle a ouvert un feu de mitrailleuses sur la localité de Hohenbourg, en Styrie. Cette bande a été repoussée par une patrouille autrichienne après une courte fusillade, et un combat à la grenade. Elle a abandonné un wagonnet armé d'une mitrailleuse et des munitions.

Les Espagnols au Maroc

Suivant une correspondance de Melilla adressée à un journal de Madrid, les grandes difficultés, voire l'impossibilité auxquelles se heurte le rachat du général Navarro et des autres prisonniers espagnols qui sont aux mains d'Abd-el-Krim viendraient de ce que ce dernier préférerait les conserver comme caution pour sa sécurité personnelle en cas de défaite complète de sa harka.

L'insurrection en Egypte

Au cours de l'attaque de Nyala (Darfour méridional), par un certain nombre de fanatiques de la tribu Messala, le 26 septembre, 600 insurgés ont été tués. Les pertes anglaises s'élèvent à 61.

La situation s'aggrave aux Indes

La situation s'est aggravée. Les rebelles offrent aux Hindous le choix entre la mort et la conversion à l'islamisme. S'ils refusent de se convertir, ils sont fusillés. Un gouvernement entièrement autonome a été proclamé. Les récoltes appartenant aux Hindous on été confisquées par les rebelles. Les Hindous s'enfuient.

L'élection législative d'Alger

Les électeurs du département d'Alger étaient convoqués, dimanche, pour élire un député en remplacement de M. Eugène Lefebvre, décédé. Voici les résultats du scrutin :

Inscrits, 55.657. Ont obtenu :

MM. Abbé, délégué financier, républicain de gauche, 5.227 voix ; Oudaille, avocat, ancien délégué financier, républicain de gauche, 6.959 ; Collom, publiciste, républicain démocrate indépendant, 3.447 ; Guinard, conseiller général républicain de gauche, 1.935 ; Cayren, conseiller municipal d'Alger, socialiste (S. F. I. O.), 3.505 ; Mazoyer, cheminot communiste, 3.633.

Il y a ballottage.

Les abstentionnistes ont été très nombreux.

Election municipale à Paris

Voici le résultat de l'élection du quartier de Charonne (20e arrondissement), en remplacement de M. Eugène Reisz, socialiste unifié, décédé :

Inscrits, 9.510 ; votants, 6.336 ; blancs et nuls, 116.

Ont obtenu : MM. Marty, 4.574 (élu) ; Reneux, 1.643.

On se souvient que André Marty, mécanicien principal de la marine, participa à la mutinerie de la mer Noire. Il refusa de conduire le bâtiment qu'il commandait contre les bolcheviks.

Le Conseil de guerre le condamna à vingt ans de détention. Sa peine, qu'il accomplit actuellement, fut commuée dernièrement à quinze ans de détention.

Tout laisse présumer que cette élection sera annulée par le Conseil de préfecture.

Anniversaire de la mort de Zola

La Société littéraire des Amis de Zola, organisée sous la présidence de M. Anatole France, avait organisé dimanche une cérémonie à Médan, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de la mort de Zola.

5 discours ont été prononcés pour évoquer la vie et l'œuvre de Zola.

N'aurons-nous bientôt plus d'aveugles ?

Jusqu'ici, la greffe de l'œil, tentée plusieurs fois, n'avait jamais été couronnée de succès. Un savant viennois, M. Koppanyi, vient d'être plus heureux. Il a greffé des yeux entiers dans l'orbite de poissons ou de reptiles aveugles, et il a constaté que ces animaux perdaient rapidement la couleur foncée que prennent leurs yeux lorsqu'ils sont aveugles.

Il a fait la même expérience sur le rat. La réaction de l'œil au toucher reparaît après une semaine ; la réaction de la pupille à la lumière se montre de nouveau après un mois ou deux.

Tirages Financiers

Le lot d'un million

Crédit national (2e tranche). — Le numéro 7.475.626 gagne un million de francs. Le numéro 5.906.822 gagne 500.000 francs ; les deux numéros suivants gagnent chacun 200.000 francs : 3.716.079, 5.090.098. Les trois numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs : 3.125.645, 1.153.534, 4.617.856. Les six numéros suivants gagnent chacun 50.000 francs : 3.225.821, 2.380.770, 4.040.022, 1.450.896, 254.331, 7.747.976,

CHRONIQUE LOCALE

LA RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des classes dans les divers établissement d'éducation a eu lieu dimanche soir, pour les internes et lundi matin pour les externes.

Après 2 grands mois de vacances, les ruches scolaires se sont repeuplées.

Et c'était plaisir de voir, dans la journée de dimanche déambuler sur nos boulevards des groupes nombreux de jeunes gens, de jeunes filles accompagnés des papas et des mamans, tous chargés de paquets.

En attendant l'heure de la rentrée, les papas et les mamans faisaient des recommandations ; bien se couvrir, n'avoir ni trop chaud ni trop froid et puis, travailler, être... sages, obéissants, studieux.

Sur les tables des cafés, on griffonnait les cartes postales adressées aux amis : souvenirs mélancolique de rentrée : regrets de vacances trop courtes !

Et vers 8 heures, dans les établissements brillamment illuminés, avait lieu la rentrée des pensionnaires, la réception des nouveaux. Encore des embrassades, et papas et mamans se retirent un peu émus, ce pendant que par les corridors, en essuyant quelques larmes, les nouveaux suivent les anciens au dortoir.

Le lundi, dès 8 heures moins le quart, les rues s'emplissent de cris : les externes s'acheminent vers les écoles. Sac sur le dos, ou serviette sous le bras, bourrés de livres et de cahiers, ils répondent au roulement du tambour, ou à la sonnerie du clairon. La rue du lycée et les rues où sont installés les établissements scolaires reprennent leur pittoresque physionomie d'avant les vacances. C'est la jeunesse turbulente, joyeuse qui arrive et qui apportera un peu d'animation à la rentrée, à la sortie des classes.

⁂

Comme tous les ans, la rentrée des classes a eu lieu dans les mêmes conditions pour tous les établissements scolaires.

Et on ne le croyait pas. On disait qu'un établissement allait disparaître. Lequel ?

Nous avons voulu en avoir le cœur net ; nous les avons tous vus : ils étaient tous ouverts, tous avaient leur contingent d'élèves.

On avait dit que l'Ecole normale d'instituteurs allait fermer ses portes, puisqu'aussi bien cette fermeture avait été décidée par les conseillers généraux du Lot.

On avait dit que les normaliens seraient nourris, logés au lycée de garçons.

Au lycée, toute les personnes qualifiées pour donner des renseignements, nous ont dit : « Mais, ici, il n'y a que les élèves du lycée. »

A l'Ecole normale, on nous a plaisamment répondu : « Maïs, voyez : professeurs et élèves, comme l'an passé, sont tous présents. Nous excusons, mais nous ne comprenons pas une pareille question !... » — « Bien merci. » Et nous avons compris combien il est importun, parfois, de vouloir être renseigné !

⁂

La rentrée des classes a eu lieu à Cahors, dans tous les établissements laïques, dimanche soir pour les internes, et lundi matin pour les externes.

C'est tout ce que nous voulions savoir et annoncer au public cadurcien qui s'intéresse aux questions scolaires.

LOUIS BONNET.

Ecole Polytechnique

Notre compatriote M. Chassagnade, Jean, vient d'être reçu à l'Ecole Polytechnique avec le n° 127 sur 300 candidats admis. Nos félicitations.

Promotion

Notre compatriote M. Chabal, ancien sous-officier au 7e d'infanterie, actuellement lieutenant, chevalier de la Légion d'honneur est promu au grade de capitaine.

M. Chabal est le gendre de M. Fourès, le sympathique et bien connu ébéniste de la rue du Lycée à Cahors.

Nous adressons au nouveau capitaine, nos félicitations.

Au 7e

Dans l'état nominatif des officiers appelés par le tour normal de départ à une désignation ultérieure pour les théâtres d'opérations extérieures, nous relevons le nom de M. Izard, capitaine à titre définitif au 7e d'infanterie.

Lycée de jeunes filles

Mme Saussotte, Directrice du lycée de jeunes filles, sera à la disposition des familles ce mois d'octobre tous les jours de 2 à 4 heures, le dimanche excepté.

Enseignement

Mme Calmels, professeur au collège de Fécamp, nommée professeur de couture au lycée de jeunes filles de Cahors, n'accepte pas ce poste.

Enregistrement

M. Bulit, maire de St-Géry, inspecteur-adjoint de l'Enregistrement à Tarbes, est nommé inspecteur de 2e classe à Mont-de-Marsan.

Félicitations.

⁂

M. Séval, surnuméraire dans le Lot est nommé receveur de 6e classe à Salles-Curan.

M. Dumoulin, receveur de 6e classe à Cazals, est nommé receveur de 5e classe à Lavit.

M. Sarlandie de la Robertie, receveur de 6e classe à Barre (Lozère) est nommé à Cazals.

Ponts et Chaussées

Par arrêté en date du 20 septembre, Mme Vazelle (Julia), dame employée des Ponts et Chaussées de 5e classe, attachée dans le département de la Seine, au service du contrôle de la voie et des bâtiments, bureau de la direction, a été affectée, à dater du 1er octobre, dans le département du Lot, au service ordinaire, à la résidence de Cahors, en remplacement de M. Contou, décédé.

Ecole normale d'Instituteurs

Le Directeur de l'Ecole annexe a l'honneur d'informer les familles que le service scolaire sera, cette année, comme par le passé, normalement organisé dans cet établissement.

Pour la bonne marche des études et en raison du nombre limité des places, il engage fortement les parents à faire inscrire les enfants sans retard.

Il rappelle enfin que, comme toujours, les fournitures scolaires seront distribuées gratuitement aux élèves.

LA CRISE DES ALLUMETTES

Chacun peu ou prou, a été légèrement désappointé en achetant des allumettes, de constater que souvent les débits en manquaient ou que les allumettes payées cher cependant ne pouvaient pas s'enflammer.

Notre confrère la *Dépêche* a fait une enquête à Toulouse, en voici les résultats au sujet de la crise.

« L'Etat est un mauvais fabricant qui préfère recevoir d'Italie de Suède, des Etats-Unis ou de tout autre pays les allumettes en bois qu'il produit à plus chers deniers, hélas ! et d'une qualité bien inférieure aux étrangères. De plus, son outillage est défectueux.

« Il est non moins fâcheux que Toulouse soit obligée de passer par Bordeaux pour être approvisionnée et que Bègles, qui pourrait fabriquer des allumettes de toutes sortes, soit alimentée par une autre usine, notamment par Saintines, qui est dans l'Oise.

« Conçoit-on, par ailleurs, que de la grande fabrique d'Aix les allumettes soient acheminées sur Bordeaux et que les wagons les renfermant brûlent la station de Toulouse sans jamais s'y arrêter même par les temps de crise grave comme celle que nous traversons ? »

L'Etat est un mauvais fabricant, un mauvais marchand ! Oh ! oui !

L. B.

La taxe du Pain

Nous avons publié dans notre dernier numéro la nouvelle taxe du pain qui de 1 fr. 10 le kilo est fixée depuis le 1er octobre à 1 franc.

Le bruit avait couru que les boulangers de Cahors, mécontents, avaient décidé de se mettre en grève.

Il n'en a rien été : les boulangeries sont restées ouvertes samedi et elles le sont depuis. Et le pain se vend au prix de la taxe.

Nous pouvons même affirmer que les boulangers ont été très étonnés du bruit qui circulait en ville au sujet des intentions de grève qu'on leur prêtait.

Mais, comme nous l'avons toujours dit, la question du prix de pain dépend entièrement de la question du prix des farines.

L. B.

Note des conseillers départementaux

La question de la suppression de certains postes sera soumise à une des prochaines réunions du Conseil départemental. Les collègues qui exercent dans des écoles à faible effectif sont donc priés, s'ils le jugent à propos, de faire parvenir au conseiller départemental de leur circonscription (Mme Hébrard pour Gourdon, Mme Ségala pour St-Céré, M. Marcenac pour Figeac, M. Brunet pour Cahors) les renseignements suivants :

1° Nombre d'écoles (publiques... / privées.....) de la commune.

2° Effectif de chacune d'elles.

3° Population de la commune au dernier recensement.

4° Naissances en 1913..... 1914..... 1920..... 1921.....

5° Y a-t-il dans la commune des écoles de hameau ?

6° A quelle distance se trouvent-elles du chef-lieu de la commune ?

7° Si dans ces communes une suppression s'imposait quelle est celle qui devrait être supprimée et pourquoi ?

8° Ajouter tous autres renseignements susceptibles de faire connaître la véritable situation des écoles pouvant être l'objet d'une suppression ou d'une transformation en école mixte.

Un maître chanteur

La cour d'assises de la Seine a condamné à 4 ans de prison et 100 fr. d'amende le nommé Louis Espitalier, né au Roc, près de Gourdon (Lot), le 4 janvier 1874, demeurant à Paris, 10, avenue Rachel, commissaire de police révoqué.

Fin octobre 1920, Espitalier s'était abstenu, contre le versement d'une somme de 4.000 fr. de transmettre le dossier d'une affaire d'outrages publics à la pudeur. Il a été dénoncé par les personnes à qui il demandait le versement des 4.000 francs.

Une auto qui part seule

Une automobile arrêtée sur la place Gambetta et dont la mise en marche était probablement imparfaite, est partie tout à coup en l'absence du chauffeur et la voiture a buté contre un des piliers du théâtre, causant des dégâts légers.

Le chauffeur a pu, peu après, se rendre maître de sa machine.

Accident

En chargeant un tombereau attelé d'un cheval, M. Firmin Delfau, 62 ans, cantonnier communal s'est blessé assez sérieusement au pied droit.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 19 au 24 septembre 1921, a été la suivante :

Nombre de placements à demeure: 12 hommes, 5 femmes.

En extra : 7 hommes, 3 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme, 1 femme.

Offres d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 3 femmes.

AVIRON CADURCIEN

Match d'ouverture de la saison

Dimanche dernier les fervents du football s'étaient rendus fort nombreux sur le magnifique terrain de l'île de Cabessut, stade Lucien Desprats.

Nous avons tous revécu les saines émotions que procure le noble jeu du ballon ovale.

Le Club doyen de Cahors présentait son équipe première contre l'U. S. M. (2), la vaillante société Montalbanaise qui l'an dernier se fit battre de justesse par l'A. C. à Cahors, et plus tard emporta la victoire sur son propre terrain.

Ce match d'ouverture était placé sous la présidence d'honneur de M. Tassart, adjoint au maire, conseiller général, que tous les sports interessent vivement et qui, en toutes circonstances, favorise avec une intelligente sollicitude la culture physique de la jeunesse — cadurcienne — Remarqué autour des touches M. le Chef de Cabinet du Préfet, et de nombreuses personnalités administratives, militaires, ainsi que les membres de la presse régionale et locale.

⁂

L'Equipe première de notre vieille société, quoique privée de son capitaine et de quatre ou cinq joueurs réputés, qui n'avaient pu se rendre, ce jour-là, à l'île de Cabessut, fournit contre son redoutable adversaire, l'équipe Montalbanaise, une très belle partie de jeu ouvert qui se termina par la victoire de l'U. S. M. par 5 points (un essai transformé) à 3 (un essai).

Cette équipe mixte ne sera pas la même que celle qui sera opposée à « Guillemery Sportif » dimanche prochain 9 courant. En effet, Durand, Gorse, Théron — peut-être même Sabaté — renforceront le quinze cadurcien d'une manière efficace et le public ne pourra qu'applaudir aux exploits et qui sait ! à la revanche attendue et souhaitée contre leurs vainqueurs réputés de la saison passée.

Tous les équipiers sont à féliciter en bloc pour leur courage, leur science du jeu et leur discipline.

Pas de mention spéciale, car tous vraiment méritent les plus vifs éloges.

L'Equipe Montalbanaise, très en souffle, managée par le sympathique cadurcien Lapisse, fit preuve d'un allant remarquable et brilla surtout par le jeu de sa ligne d'avants qui joua la touche avec maëstria. Beaucoup d'ardeur, trop... peut-être. La ligne de trois-quarts, quoique rapide fut sensiblement inférieure à la ligne cadurcienne.

Quant à l'arrière de l'U. S. M., il ne parvint guère à éclipser les brillantes qualités de notre vaillant petit arrière.

L'arbitrage de M. Pasquier fut, comme toujours, très compétent et fort énergique.

⁂

Réunion des joueurs (foot-ball), mercredi 5 octobre, au siège social : Café Tivoli, à 8 h. 3/4 du soir très précises. Le comité technique est convoqué spécialement à l'issue de la réunion.

Fête de la Gare

La fête votive du quartier de la Gare est peut-être la dernière fête votive de la saison qui aura lieu dans notre ville : elle n'en fut pas la moins intéressante, la moins gaie.

Beaucoup de danseurs et de danseuses, un orchestre de choix, de nombreux promeneurs, amateurs des fêtes votives, des illuminations féériques, et des décorations de très bon goût.

Nos félicitations aux jeunes organisateurs de cette belle fête qui chaque année obtient toujours un vif succès.

Foire du 1er octobre

Foire peu importante. Voici les cours pratiqués :

Bœufs gras, 120 à 150 fr. ; vaches grasses, 100 à 120 fr., le tout les 50 kilos ; bœufs de travail, 2.500 à 3.600 fr. ; vaches de travail, 1.000 à 2.500 fr., le tout la paire.

Porcelets, de 60 à 100 fr. pièce, suivant grosseur.

Poules grasses, 4 fr. 35 ; poulets, 4 fr. 50 ; canards, 4 fr. 25 ; dindes, 4 fr. ; lapins domestiques, 1 fr. 75 ; lapins sauvages, 3 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeons, 5 fr. 50 la paire.

Œufs, 6 fr. la douzaine.

Pommes de terre, 32 fr. les 50 kilos ; maïs, 49 fr. les 80 litres.

Moutons gras, 1 fr. 60 ; agneaux, 1 fr. 80, le tout le demi-kilo.

Brebis d'élevage, 40 à 80 fr. la pièce, suivant grosseur et qualité.

NON !... PAS TOUT...

Vous avez vainement tout essayé pour guérir votre intestin malade ?... Non !... pas tout, l'eau **SAINT-MARTIAL**, laxative et dépurative, est peut-être le seul remède que vous ayez négligé, et c'était le meilleur.

Pharmacie ORLIAC, à CAHORS.

Notre nouveau feuilleton

Nous publierons prochainement

LES ROQUEVILLARD

un des romans les plus passionnants de Henry Bordeaux, de l'Académie Française.

Auparavant, pour donner satisfaction à des demandes réitérées, nous donnerons, en quelques numéros, un intéressant petit roman de notre compatriote Jean Barancy,

POUR ÊTRE BELLE

ON DEMANDE

Une femme de chambre sérieuse

Sachant bien coudre

S'adresser *bureau du Journal.*

Francoulès

Mérite agricole. — Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier du Mérite agricole, nous avons été heureux de relever le nom de notre sympathique adjoint M. Arènes.

Vice-président du syndicat des planteurs de tabac, secrétaire du syndicat d'initiative de Francoulès, M. Arènes qui est un agriculteur consommé, méritait cette belle distinction par ses connaissances agricoles et son dévouement à toutes les œuvres qui intéressent les agriculteurs.

C'est avec un vif plaisir que nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Figeac

Etat-civil du mois de septembre. — Naissances : Lascroux Denise, Remès Maurice-Denis, Lestrade Gilberte, Besongles Charles, Drugeon Maurice.

Mariages : Ratié Jean et David Elisabeth, Marsset Henri et Delpech Domenac Suzanne.

Décès : Brisseau Gilberte, 40 jours, rue d'Anjou; Sainte-Marie Rémi, 4 mois, à la Déganie; Pelet Rose, 77 ans, rue Gambetta; Vitrac Philiberte, 8 ans, à Puy-de-Corn; Castagnié Antoine, 83 ans, hospice; Lacoste Pierre, 56 ans, avenue Clemenceau; Olivier Louis, 24 ans, à Esquine-d'Aze; Cassan, mort-né; Léonard Julienne, 68 ans, place Carnot; Vallet Anna, veuve Guary, 73 ans, quai Legendre.

Cajarc

Conseil municipal. — La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Bramel, maire.

M. Pons, secrétaire, lit le procès-verbal qui est adopté.

Le Conseil approuve les comptes pour l'assistance médicale.

M. le maire propose qu'un compte-rendu de la cérémonie d'inauguration du monument aux morts de la grande guerre soit inséré au registre des délibérations et qu'une grille soit placée le plus tôt possible autour du monument. — Adopté.

Assistance des femmes en couche. — Le Conseil admet un certain nombre de demandes.

M. le maire fait part au Conseil de la situation concernant l'éclairage électrique de la ville.

Le cahier des charges a été envoyé à la préfecture qui a avisé de son envoi à l'ingénieur en chef pour examen et avis le 16 septembre.

Mais quelque dilligence que l'on fasse cet hiver ne saurait voir l'éclairage électrique. Il faut donc procéder à des moyens provisoires.

Un crédit de 1.000 francs est affecté à l'éclairage provisoire au pétrole pour éclairer tout au moins les dimanches et jours de foire.

Le dossier de l'agrandissement du cimetière est à Paris. MM. Loubet, sénateur et Delmas, député, veilleront à ce que l'affaire soit activée.

M. l'abbé Vernet ayant réclamé l'intérêt du prix de vente du terrain, un crédit est voté à ce sujet.

M. le maire annonce que Mme Puech est sortie guérie de l'asile de Leyme.

La demande de secours pour famille nombreuse de Mme veuve Balat est accueillie favorablement.

Le Conseil approuve une acquisition de terrain pour le chemin de grande communication n° 31 et dispense le maire des formalités de purge d'hypothèque, la somme ne s'élevant qu'à 150 francs.

Satisfaction est donnée aux habitants de Gaillac pour la réparation de la murette du chemin vicinal entre la cure et l'église.

M. le maire expose que l'Administration ayant fixé à 3.000 kil. les poids pouvant passer sur les ponts de Cajarc et de Gaillac, il est impossible aux camions et même aux lourdes voitures de touristes de venir à Cajarc.

Il demande que le Conseil émette un vœu pour le renforcement des ponts de Cajarc et Gaillac. Il fait remarquer que le Conseil général a déjà adopté le renforcement du pont de Puy-l'Evêque et demande, qu'en attendant, il soit fait une nouvelle épreuve du pont de Cajarc, en vue d'augmenter le maximum en tonnage permis actuellement.

Le Conseil émet le vœu demandé.

La séance est levée à 15 h. 50.

EAU SAINT-MARTIAL

Laxative - Dépurative

A. DELPUECH, à Figeac

Saint-Céré

Abattoir. — Pendant le mois de septembre écoulé, il a été tué à l'abattoir communal : 4 bœufs, 1 vache, 101 veaux, 15 brebris, 41 agneaux et 17 porcs, soit 179 animaux qui ont produit 9.430 kilos de viande nette.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 25.

L'accord de Wiesbaden

De Berlin : Le Cabinet du Reich s'est occupé, hier, de l'accord de Wiesbaden relatif aux réparations. Aujourd'hui aura lieu la séance de la commission des affaires étrangères du Reichstag qui s'occupera exclusivement de cette affaire.

Le chômage en Angleterre

De Londres : On annonce que malgré l'interdiction de ses médecins, Lloyd George parlera aujourd'hui à Inverness de la question du chômage et des moyens de remédier à la crise économique actuelle. Les membres du conseil municipal d'Inverness et les représentants de la presse seront seuls autorisés à entendre le Premier ministre.

Suivant le *Daily Mail* une conférence des banquiers et des industriels, tenue à Gaifloch, a examiné le problème du chômage et des changes sous toutes ses faces. C'est ainsi qu'elle a été conduite à examiner la situation politique extérieure.

Dans les milieux industriels anglais on estime que si l'on forçait actuellement l'Allemagne à remplir ses obligations, le mark se déprécierait davantage ce qui nuirait au rétablissement des affaires.

M. Lloyd George ne prendra une décision qu'après avoir consulté ses collègues du Cabinet. Il est probable que les conversations de Gaifloch amèneront d'importantes modifications dans la politique extérieure du gouvernement.

Autriche et Hongrie

De Budapest : La remise officielle, par un protocole, des territoires contestés en Hongrie, a eu lieu hier après-midi, à Oedenburg. Le ministre autrichien a accepté le protocole sous la condition que l'Autriche ne poura considérer la question de fait que le jour où des possibilités lui seront données d'entrer en possession du territoire.

La Russie affamée

De Riga : La mission américaine de Hoover a ouvert 9 cuisines populaires, à Pétrograd, où 60.000 enfants reçoivent journellement leur nourriture. Les autorités bolchevistes ont prié les Américains d'étendre leurs distributions aux adultes, mais ceci fut déclaré impossible.

Soulèvements au Soudan

De Londres : Les dernières nouvelles reçues du Soudan au sujet du soulèvement dans le Nyaba, montre que la situation est plus grave qu'on ne le croyait au premier abord. Contrairement à ce qui a été dit, le chef des fanatiques n'a pas péri dans les combats.

Des renforts ont été envoyés sur les lieux et les autorités militaires annoncent qu'elles ont, maintenant, la situation en mains.

Chemin de fer de Paris à Orléans

La nécessité de dégager dans le moindre délai les installations des gares et d'activer la libération du matériel roulant avait conduit l'administration, au cours de la crise des transports, à élever les frais de magasinage et de stationnement dans des proportions assez considérables pour inciter les expéditeurs et les destinataires à apporter la plus grande célérité possible dans leurs manutentions. Le relèvement des taxes perçues à cet égard avait surtout porté sur les stationnements prolongés en vue d'atteindre les usagers du chemin de fer qui apportaient une négligence évidente dans le chargement ou le déchargement de leurs marchandises.

La situation actuelle de l'exploitation des grands réseaux a permis à l'administration d'envisager une atténuation de ce régime très sévère qui n'avait été adopté que dans un intérêt national. Aussi, le ministre des Travaux publics vient-il de prendre un arrêté aux termes duquel les frais de magasinage et de stationnement sont fixés à des taux très sensiblement plus réduits. C'est ainsi que les réductions varient de 20 à 90 0/5 pour le magasinage. Quant aux frais de stationnement des wagons, les abaissements atteignent 50 0/0 pendant la période du 16 décembre au 15 septembre. Il a paru nécessaire d'appliquer des taux plus élevés pendant la période durant laquelle le trafic est plus intense et rend indispensable une rotation rapide du matériel. C'est pour ce motif que les réductions ne varient, dans ce cas, que de 10 à 30 0/0.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE BLEUE

Fondée en 1863

Paraissant les premier et troisième samedis de chaque mois

Sommaire du 1er octobre : I. *L'évolution du Radicalisme,* par Albert Milhaud. — II. *L'Age du Fer, la Vie de métier et la loi morale du Travail,* par Camille Jullian, Professeur au Collège de France. — III. *De la valeur Pédagogique des Contes de Fées,* par Van Gennep. — IV. *Où va la Russie ?* par Jean Lescure, Professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux. — V. *Les Visages de la Terre,* par Louis Lefebvre. — VI. *La Politique Etrangère : La question d'Occident,* par L. Dumont-Wilden. — VII. *Les Littératures étrangères : Les Notes de la Princesse Blücher,* par A. Bellesort. — VIII. *Les Romans : Loin de la Ville,* par Firmin Roz. — IX. *Bulletin de la Quinzaine.* — X. *La quinzaine artistique et théâtrale,* par Ivanhoé Rambosson. — XI. *Bulletin maritime.* — XII. *Informations et renseignements.*

Abonnements : *Revue Bleue* (seule), France, six mois, 23 fr. ; un an, 40 fr. — Etranger : six mois, 30 fr. ; un an, 55 fr.

Revue Bleue et Revue Scientifique (réunies), France : six mois, 40 fr. ; un an, 74 fr. — Etranger, six mois, 55 fr. ; un an, 100 fr.

Prix du numéro, 1 fr, 90 ; Etranger, 2 fr. 50. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain (VIIe). Téléphone : Fleurus, 02-29.

LES ANNALES

Le numéro des *Annales,* augmenté de 8 pages, contenant la pièce de théâtre, une large tranche du roman inédit, le mouvement politique, littéraire, théâtral, scientifique de la semaine, vingt articles signés de noms illustres, est unique en son genre. Il n'existe pas en France et à l'étranger de revue plus complète, mieux rédigée, moins coûteuse.

6.000 lignes illustrées pour 75 centimes ;

300.000 lignes pour 30 francs par an.

ETUDE

DE

Me Jean MÉRIC

AVOUÉ A CAHORS

5, rue Georges Clemenceau, 5

EXTRAIT

D'UN

JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu entre Monsieur PONS Jean, propriétaire à Labastide-Marnhac et Madame Mathilde TAMAIN, institutrice, son épouse, demeurant à Oran, 29, rue d'Assas, par le tribunal civil de Cahors, le dix juin mil neuf cent vingt-un, enregistré,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les dits époux PONS-TAMAIN au profit du mari et aux torts et griefs de la femme.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné,

Signé : MÉRIC.

Enregistré à Cahors le octobre mil neuf cent vingt-un, fo , Ce . Reçu trois francs.

Le Receveur,

Signé : PONCHARRAU.

Imprimerie COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le Gérant : A. COUESLANT.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve SOURY et ses enfants,
Madame Veuve SOULIÉ, le Docteur Maurice GÉLIS et Madame GÉLIS,
Le Docteur et Madame Jean PEINDARIE,
Madame Veuve LAVAL et ses filles,
Madame Veuve PLANTADE et ses filles,
Le Commandant et Madame BÉNECH et leur fille et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve CHABAL

COURTIERS hom. ou dame même s. q. empl. gros bénéfice. Photo-Email. **BERNARD**, 17, r. Lemercier, PARIS.

A VENDRE

Torpedo FORD (modèle 1920)

Eclairage et Démarrage électriques

Parfait état de marche

Pneus de rechange et accessoires

PRIX INTÉRESSANT

S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE

IMPORTANT FONDS

de carrosserie, forge, charronnage

Facilités de paiement

S'adresser au *bureau du journal.*

Vente toutes Futailles

GRANDE TONNELLERIE

PAUL GINOULHAC

20, Bd Bonrepos, 20

TOULOUSE, Télép. 14/70.

SOLDATS morts pr la France, transport pr tes direct. 1 f. 50 du k. 1 corps et 1 pers. accompagnant, pr pers. ou corps sup. 0 f. 25 en plus au k. Paul WAROQUIER, 8, rue Gambetta, à Fourmies (Nord).

POUR 15 fr. 85 j'envoie un service de table paper japonais remplaçant très avantageusement le linge trop cher : 6 nappes damassées, 24 napperons, 24 serviettes dentelle, 24 serviettes à thé, les 78 pièces cont. Remboursement. Ecr. **MAD**, 93, rue Saint-Pierre, MARSEILLE.

A VENDRE

Matériel de charcuterie

comprenant fourneau, glacière, comptoir en marbre, bascule, etc., etc.

S'adresser boulangerie DELMAS

Place des Petites-Boucheries

CAHORS

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 3 Octobre 1921.

La tendance ferme du début a fait place, en cours de séance, à un fléchissement des cours qui paraît attribué surtout à la pénurie d'affaires. D'autre part, la hausse des changes n'a pas eu de répercussion sur les valeurs internationales affectées par des ventes de l'arbitrage. Nos rentes françaises demeurent calmes : 3 0/0 56,15.

Banques plus calmes : La Paris 1.230, Union Parisienne 827, Lyonnais 1.448, Société Générale 710.

Navigations moins résistantes : Suez 5.960, Chargeurs réunis 581, Transatlantique 260.

Cuprifères bien tenues : Rio 1.503, Tanganyika 72,50.

Valeurs russes plus faibles : Naphte 320, Bakou 2.410, Lianosoff 420, Platine 599.

Pétrolifères lourdes sur ventes anglaises : Eagle 222, Royal Dutch 19.400, Shell 238, Omnium des pétroles 528.

Diamantifères réalisées par Londres : de Beers 632 et 621.

Mines d'or résistantes : Rand Mines 128, Crown mines 112.

Caoutchoutières à peine soutenues : Financière 104, Malacca 104, Padang 150.

En valeurs diverses, lourdeur des Sucreries d'Egypte à 718, de la Say à 1.302, de la Penarroya à 1.035. Kuhlmann 576, Gafsa 662.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 43

LES VAINCUS DE LA VIE

Tante Berceuse

PAR

Jules MARY

XIII

Dans le parc, caché sous des broussailles, insensible à la pluie, au froid, Jean Berriat regardait, anxieux, les fenêtres de Valérie.

Il avait vu, de l'une de ses fenêtres, s'écarter les rideaux et se coller aux vitres une figure odieuse, vite reconnue, celle du baron.

Le baron dans la chambre de Valérie ? que venait-il faire là ? Cela lui sembla une profanation... Est-ce qu'il soignait la tante, lui aussi ?... Non, il était là, plutôt, pour compter ce qui lui restait à vivre et calculer les chances qu'elle avait de mourir. Et il l'enviait, cet homme ! Il aurait tant voulu être à sa place, auprès du lit de celle qu'il aimait ! Il se disait qu'elle eût été guérie déjà s'il avait pu la soigner !... Lui et son père, le vieux sorcier, et c'était la vie sauve ! Tandis qu'au contraire, tout était à craindre.

Mais les rideaux se sont refermés, Lespérat a disparu.

Quelques minutes se passent.

Tout à coup, Jean perçoit du bruit, non loin, vers les pelouses. Ce sont des pas qui se rapprochent. Quelqu'un vient là, malgré le temps, le froid, les ténèbres, et il ne peut voir. Mais il se dit que sa présence, dans le parc, a été signalée peut-être et qu'on le cherche pour le chasser, comme un malfaiteur.

C'est Lespérat ! Jean le reconnaît au moment où le baron passe si près de lui qu'en étendant la main, le jeune homme aurait pu lui saisir le bras et l'arrêter.

Que vient-il faire, par une telle nuit, à pareille heure ?

Le baron reprend le chemin du château et rentre.

Pourquoi cette promenade ? Pourquoi, si Valérie lui a été confiée, l'a-t-il quittée, alors que peut-être, pendant son absence, elle a pu avoir besoin de lui ?...

Il est glacé par les ondées incessantes.

Il se relève, ruisselant, traversé jusqu'à la peau.

Et il va s'en retourner vers le Roc-Martin lorsqu'il jette un dernier regard vers la fenêtre de Valérie... De nouveau elle est éclairée, la seule de toute la façade ; de nouveau, les rideaux se sont écartés, et sur le fond lumineux apparaît la figure de Lespérat.

Qui donc guettait-il ainsi ? Car il cherche quelqu'un !...

Mais Jean n'a pas le temps de réfléchir.

La fenêtre s'ouvre, soudain, toute grande ; le vent s'y engouffre et tout devient noir...

Et Jean, qui a compris, est saisi d'une horrible angoisse.

Cette fenêtre ouverte, c'est la mort qui entre et qui va frapper Valérie !... C'est une machination infernale... C'est un odieux crime !

Il crie, d'une voix enrouée :

— Assassin ! assassin !

Et il montre le poing au château paisible qui dort sous les rafales pendant qu'au-dessus du jeune homme se tordent les chênes, convulsés et craquant sous les efforts de la tempête.

Sa suprême accusation se perd dans les hurlements du vent.

Alors, pareil à un fou, et fou vraiment, il prend sa course à travers les gaulis, les ronces, les broussailles, traverse le parc, franchit le mur de clôture et vient, au Roc-Martin, tomber évanoui dans les bras du sorcier, inquiet de sa disparition.

— Père ! père ! ils veulent la tuer !

C'est tout ce qu'il trouve, en s'écroulant, sans haleine, sans forces, sans vie...

Et lorsqu'il reprend connaissance, grâce aux soins empressés de son père, son premier mot :

— Ils vont la tuer, père, ils vont la tuer !

— Que sais-tu ? que s'est-il passé? A quoi fais-tu allusion ?

Il raconte, haletant, la vision de ces ténèbres.

— C'est abominable ! Es-tu sûr d'avoir bien vu !...

— Père, je vous le jure, par tout le respect et l'affection que j'ai pour vous ! J'ai vu, père... c'est horrible... ils me l'ont tuée...

— Il n'en faut pas davantage, assurément.

— Qu'allez-vous faire ? Nous ne pouvons l'abandonner ainsi...

— Certes... et dès qu'il fera jour...

Son noble et doux visage avait en ce moment une singulière expression de sévérité. Il soupira, et ses yeux se mouillèrent en regardant son fils.

— Cela veut dire qu'il est trop tard, n'est-ce pas, père ?...

— Je l'ignore, mon enfant. Prends courage. Ne te désole pas.... Patience...

— Patience ! Patience ! Et peut-être qu'elle agonise !!...

Il passa la nuit dans les larmes. A peine l'aube paraissait-elle que le sorcier se préparait à sortir. Jean voulait l'accompagner, mais Marie-Adèle s'y opposa.

— Non, reste, je sais comment m'y prendre avec Lespérat. Je ne t'empêche pas de rôder aux alentours de Chantepleure. Il se peut que j'aie besoin de toi. Dans tous les cas, tu voudras savoir des nouvelles...

— Oh ! père, tout de suite, tout de suite...

Le sorcier jeta un regard indécis autour de lui. Néron, engourdi par les premiers froids, se tenait immobile au fond de sa cage. Thémis, de ses yeux ronds et veloutés, semblait l'encourager doucement. Et Bouddha paraissait attendre un ordre... Marie-Adèle examina toutes ces choses familières sans lesquelles jamais il n'avait entrepris une guérison.

— Père ! dit Jean le Noir avec un reproche.

— Eh bien ! je ne suis qu'un sorcier. Je ne guéris qu'avec mes sortilèges... Pourquoi, si je me rends au château pour guérir Valérie, à supposer qu'il soit encore temps, ne me ferais-je pas accompagner de mes amis... de ceux qui m'ont valu ma renommée et ma fortune ?...

— Est-ce bien à eux que vous les devez, père, cette renommée et cette fortune ?... N'est-ce pas plutôt à votre science et à votre expérience ?

— Eh ! qui le sait ? N'ai-je pas, au contraire, arrangé ma vie depuis plus de cinquante ans pour qu'on l'ignorât ?... Non, non, à Néron, à Thémis et à Bouddha je dois d'être ce que je suis... Je ne serai pas ingrat... Tous trois m'accompagneront aujourd'hui...

Jean, attristé, baissa la tête. Il savait que discuter avec son père était chose inutile. Le vieillard était très entêté. Il ne se fâchait jamais. Il répliquait par la douceur. Mais le marbre aussi est doux comme du velours. La volonté du bonhomme était de marbre.

Marie-Adèle mit la chouette et le chat dans la cage de Néron et, celle-ci sous le bras, prit le chemin du château.

Dans une poche de sa veste de velours il avait glissé l'*Iliade* et le millepertuis.

En cet équipage, il se présenta à Chantepleure.

— J'ai appris, dit-il au premier domestique qu'il rencontra, que mademoiselle Valérie avait une rechute et qu'on la considérait comme perdue... Je viens offrir mes soins...

Le domestique aurait bien voulu rire. De fait, il y avait de quoi. Pourtant la figure du vieillard ne prêtait pas à la plaisanterie. Et Valérie était trop aimée, universellement, pour qu'on trouvât ridicule une pareille démarche.

Il se contenta de répondre :

— Il est bien tard, père Marie-Adèle.

— Où en est-elle donc ?

— Le médecin est dans sa chambre. On la croit morte...

Marie-Adèle eut un léger tressaillement... Il soupira... Mais il ne dit mot... Il pensait seulement à Jean... et à la profonde douleur qu'il éprouverait, si la nouvelle était vraie...

— Ne pourrais-je causer avec mon confrère ?

— Votre confrère ?

— Je veux dire le médecin, fit le sorcier qui rougit un peu.

— Je ne prendrai jamais sur moi de vous conduire ; monsieur le baron me flanquerait aussitôt mes huit jours...

— Veuillez simplement prévenir le médecin et madame Julien Grandier.

(A suivre)